

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre mail concernant la question de la limitation de vitesse à 80 km/h.

Cette question fait débat et alimente une polémique, tant les conditions de cette décision sont apparues brutales et unilatérales.

Je suis de ceux qui pensent qu'il faut laisser à ceux qui ont la charge de l'entretien des routes; le soin d'en fixer les conditions d'usage.

Je ne partage pas cette décision de généraliser une mesure de limitation de vitesse à un pays tout entier, autre expression du jacobinisme.

Cette mesure participe du pouvoir réglementaire et l'Assemblée nationale n'a que le pouvoir d'interpellation sur ce point comme vous le savez.

Et nous sommes nombreux à rappeler au Premier Ministre ce que nous nous pensons de cette mesure, tout comme l'a fait l'ancien Ministre de l'Intérieur et celui de la Cohésion des territoires, tous les deux ayant quitté le Gouvernement.... !!!

Vous me dites que vous serez attentifs aux suites apportées à votre demande.

Je ne le prends pas comme une menace, mais je souhaite seulement que vous mesuriez le pouvoir des uns et des autres.

Bien cordialement.

Jean-Michel CLÉMENT

Député de la Vienne